Décision 20-DCC-184 du 08 décembre 2020

relative à la prise de contrôle conjoint de la société Marodine par les sociétés Mattille et ITM Entreprises.

Posted on: 09 décembre 2020 | Secteurs :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Type d'opération	Prise de contrôle
Partie notifiante	Mattille et ITM Entreprises
Dispositif(s)	Autorisation
Sens de la décision	Information rendue disponible le 10 décembre 2020
Décision de phase	Phase 1

Décision simplifiée	Oui
Entreprise(s) ou organisme(s) concerné(s)	Marodine

Lire

Le texte intégral
33.99 Ko